

# PEDIBUS Année scolaire 2019/2020



## CHARTRE DU PEDIBUS

### Engagement des parents

#### PONCTUALITE

- ▶ J'accompagne mon enfant à l'arrêt du pedibus avant l'horaire de passage et j'attends avec lui le temps de la prise en charge par l'adulte référent.
- ▶ En cas de retard, je l'accompagne à l'école car le PEDIBUS n'attend pas les enfants retardataires.

**Les enfants ne peuvent pas rattraper le pédibus (aucun enfant ne sera donc pris sur le trajet de la ligne)**

#### RESPONSABILITE

- ▶ Je ne laisse pas mon enfant attendre seul à l'arrêt du Pédibus. Cependant, les plus grands en classe de CM1 et CM2 y sont autorisés **à condition qu'une décharge des parents à se rendre à l'arrêt de départ du Pédibus** nous soit transmise.
- ▶ Je rappelle à mon enfant qu'il doit se comporter correctement dans le groupe et suivre les consignes de l'accompagnateur.
- ▶ Je sais que tout dégât causé par mon enfant lors du trajet du pédibus relève de ma responsabilité civile.
- ▶ J'atteste être en possession, pour l'année en cours, d'une assurance multirisque comportant une garantie de responsabilité civile.
- ▶ En cas de petites blessures sur le trajet, mon enfant sera soigné.

Présente-t-il des allergies à des produits de premiers soins :

- OUI  
 NON



Nom et prénom des parents : \_\_\_\_\_

Pour l'enfant : \_\_\_\_\_

Fait à LESQUIN, le \_ \_ \_ \_ \_

Signature des parents :